

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
LE LUNDI 17 JUIN 2013**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenue à 19 heures 30 à la salle municipale, le lundi 17 juin 2013, sous la présidence du maire, monsieur François Lagacé.

Sont aussi présents les conseillers suivants :

Monsieur Philippe Roy, madame Martine Hudon, monsieur Rémi Béchar, monsieur Alphée Pelletier, madame Carole Lévesque et monsieur Pascal Hudon.

Une réflexion est récitée par le maire et après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire ouvre la session.

Il est constaté que les avis de convocation aux fins de la présente session ont été donnés à tous et chacun des membres du Conseil de la manière et dans les délais prévus par la Loi.

Il est prévu à l'ordre du jour les points suivants :

1. Présentation de Sébastien concernant un projet pour les aînés (les petits déjeuners).
 2. Résolution autorisation de signature pour le dossier Les entreprises Gilles Thiboutot / CPTAQ.
 3. Retour sur le LOGO.
 4. Retour sur le projet SEMER.
 5. Présentation d'un projet de parc éolien.
 6. Retour sur le projet du Parc Bio.
 7. Travaux de voirie.
 8. Retour sur le dossier VTT.
 9. Retour sur le dossier St-Louis.
-

LES PETITS DÉJEUNERS

Présentation aux élus par l'agent de développement d'un projet pour les aînés «Les petits déjeuners». C'est-à-dire l'organisation de petites conférences lors de petits déjeuners. Nous prévoyons en faire 4 à l'automne et 4 à l'hiver 2014. Monsieur Tirman fera les démarches nécessaires auprès du responsable du club FADOQ.

109-06-2013

AUTORISATION DE SIGNATURES POUR LE DOSSIER LES ENTREPRISES GILLES THIBOUTOT/CPTAQ

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE,
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ALPHÉE PELLETIER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

D'AUTORISER la secrétaire-trésorière à signer la lettre de renonciation des délais de 30 jours pour le dossier **404 406** concernant une demande d'autorisation d'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit pour l'exploitation d'une sablière/gravière à Ste-Anne-de-la-Pocatière.

LOGO

Suite aux propositions de logos par Katapulte, le logo numéro 3 pour la municipalité a été choisi, soit celui identifiant une ferme au toit rouge avec une vague bleue. L'identification de Ste-Anne-de-la-Pocatière sera sans les mots «municipalité de».

SEMER

La décision est reportée en juillet.

PARC ÉOLIEN

Présentation du projet par la secrétaire-trésorière.

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

PARC BIO

Compte rendu par M. Alphée Pelletier de la dernière rencontre du comité provisoire du Parc Bio avec le CDBQ.

110-06-2013

TRAVAUX DE VOIRIE

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE,
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ALPHÉE PELLETIER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE la municipalité procède aux appels d'offres et aux travaux suivants, soit :

- 1) L'asphalte de 390 m du chemin de la Montagne Thiboutôt pour un estimé de 66 837 \$.
- 2) Les travaux de canalisation de la rue Chamberland estimés à 33 578 \$.
- 3) Le remplacement d'un ponceau de la rue Chamberland estimé à 40 000 \$.

Le tout totalisant 140 415 \$ approximativement. L'ensemble des travaux prévus au budget 2013 sera financé par les droits carrières et sablières ainsi qu'une partie de la taxe spéciale de .10¢.

111-06-2013

DOSSIER VTT

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON,
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

DE NOMMER monsieur Rémi Béchard et monsieur Alphée Pelletier pour accompagner le club de VTT et de travailler de concert avec la MRC de Kamouraska afin de trouver un parcours permanent allant rejoindre le haut pays.

Au besoin monsieur Sébastien Tirman sera libéré à titre de personne ressource pour mener à terme ce projet.

La prochaine rencontre de travail aura lieu le mercredi 19 juin à 13h30 à la MRC de Kamouraska.

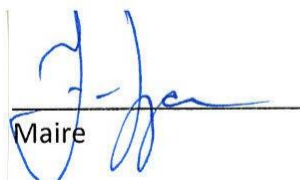
DOSSIER ST-LOUIS

Considérant que nous n'avons pas eu de nouvelles du MAMROT, ce point est reporté.

112-062013

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON,
la fermeture de l'assemblée à 10h35.


Maire


Secrétaire-trésorière